

## PROGRAMME DE FORMATION

### Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité du diagnostic à la prise en charge

Le TDAH a fait l'objet de nombreuses discussions en France et les récentes recommandations de la HAS sur les modalités d'établissement du diagnostic et des principaux axes thérapeutiques sont désormais largement acceptées.

Nous proposons une formation à partir de ces recommandations qui permettra, outre une actualisation des connaissances, de montrer aux différents professionnels comment ils peuvent mettre en place le parcours de soin adapté et s'inscrire dans la perspective de la nouvelle structuration de la filière TDAH.

#### OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître l'évolution du concept du TDAH et ses réalités épidémiologiques.
- Savoir établir le diagnostic du TDAH
- Savoir coordonner le parcours de soin de l'enfant TDAH et sa famille
- Connaître les possibilités de prise en charge non pharmacologique et pharmacologique

#### DATE & LIEU DE FORMATION

**Mardi 24 juin 2025 (9h00 – 12h00)**

**Formation distanciel via zoom**

#### DUREE DE FORMATION

3 heures (1/2 journée).

#### PUBLIC CONCERNE

Cette formation est ouverte à tous les professionnels de la santé exerçant auprès d'enfants et d'adolescents (pédopsychiatres, psychiatres, médecins, psychologues, infirmiers, psychomotriciens, orthophonistes, éducateurs, assistantes sociales, etc...)

#### PRE-REQUIS

Professionnels de santé ayant une expérience professionnelle de soin et d'intervention psychiques auprès d'enfants et/ou bébé et/ou d'adolescents (quel que soit le lieu où s'exerce cette activité professionnelle).

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Tous les renseignements sont disponibles sur le site de la SFPEADA [www.sfpeada.fr](http://www.sfpeada.fr)
- Inscription en ligne exclusivement (y compris formation continue) sur notre plateforme dédiée : <https://app.sfpeada.fr> puis sélectionner l'évènement choisi  
➔ Formation Webinaire TDAH

Pour tout renseignement ou assistance, contactez la SFPEADA par mail ([sfpeada.formation@gmail.com](mailto:sfpeada.formation@gmail.com)) ou par téléphone : 06 71 82 86 33.

#### TARIFS HT

##### Tarif:

(TVA non applicable, article 293 B du CGI)

- 250 € : Formation continue
- 200 € : inscription individuelle
- 150 € : membres de la SFPEADA

## PROGRAMME DE LA FORMATION

<b>Intervenant</b>	 <b>Olivier BONNOT</b>	Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, Hôpital Barthélémy Durand & Université Paris-Saclay Président du CNUP
<b>Modérateur</b>	 <b>Jean CHAMBRY</b>	Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, GHU de Paris, Neurosciences et psychiatrie

Définitions et épidémiologie du TDAH

Critères diagnostiques, comorbidité et diagnostic différentiel

Place de la psychoéducation et des programmes d'habilité parentale

9h00 – 12h00

Comment accompagner l'enfant et sa scolarité

Place du traitement pharmacologique

Conclusion

### MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La formation s'effectue **en distanciel via un webinaire**

- **Par des exposés théoriques** correspondant aux spécialités et compétences du formateur : (possibilité de supports powerpoint et de vidéos)
- **Par des exposés** à partir de la clinique : présentations de situations cliniques, de situations méthodes thérapeutiques diversifiées, etc.
- **Par des temps d'échanges** entre participants et avec les intervenants via les chats de discussion

**Par l'enregistrement de la session de formation**, avec possibilité de la revoir pour les participants.

La formation associe une analyse de la pratique et un apport cognitif reposant sur :

- **Une évaluation de ses pratiques**
- **Une partie de transmission magistrale (diaporama)**
- **Des échanges interactifs avec des experts**

### MOYEN EVALUATION MIS EN ŒUVRE & SUIVI

- Évaluation avant la formation et en fin de formation.
- Attestation de suivi de formation mise à disposition de chaque stagiaire.
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de formation

---

## ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

---

Les intervenants formateurs sont tous des professionnels expérimentés et reconnus dans le milieu médical dans le domaine qu'ils vont représenter (pour plus d'informations sur chaque formateur, voir le contenu détaillé du programme).

---

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

---

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toute question, merci de contacter Patricia Chambry - [sfpeada.formation@gmail.com](mailto:sfpeada.formation@gmail.com) - 06 71 82 86 33.

---

## CONTACT

---

Patricia Chambry – [sfpeada.formation@gmail.com](mailto:sfpeada.formation@gmail.com) – 06 71 82 86 33.

---